

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 66 (1927)
Heft: 38

Artikel: Les pêches du roi
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221282>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bureau d'ao Grand Conset, que c'est lè conseil-
lers que sè metton à 'na trablia dévânt lo Pré-
sident. Pouï noutron Conset d'Etat, avoué lè
z'hussiers vetus vert et blanc, que portavont à
bré teindu on petit tuteu qu'on plantè deïn lè
pots à boquiets ; après vegnâi lo Tribunal can-
tonat et ti lè dzudzo et assesseu dè pè Lozena,
pouï la Municipalità et lo syndiquo. Enfin veg-
nâi lo Conset communat dè pè Lozena.

Arrevâ su Monbénon, l'ont teindu dâi cordès,
que lè dzeins ne pouéssont pas veni fourrâ l'ao
naz trâo prés. Adon lo syndiquo dè Lozena est
montâ su cliâo grands z'égas ein pierre dè
taille, que sont dévânt la maison, et après avâi
trait son tsapé, l'ao z'a débliottâ, sein quequelhi,
on discou âo tot fin.

Après cein, on conseiller fédérau, que l'est
noutron monsu Retsenet, dè pè Ste-Fourin, a
bin remachâ l'ao nom dè la Suisse et a de que ma
fâi respt po la municipalità et la coumouna.

Quand lè dzeins ont z'u criâ bravô, ti cliâo
monsus sont eintrâ dedein. Lo Président dè nou-
tron Conset d'Etat a de cauquies boumès parolès
à cliâo dzudzo ein l'ao soiteint ti lè bounheu
possiblo per tsi no, et l'ont bosti la tenâbla por
allâ sè repètrè l'ao grand cabaret d'Outsy.

Après cé banquet iô l'ao z'u dâi tant bio dis-
cou, sont z'u su lo bateau à vapeu, iô dévessont
dansî. Mâ fâi l'ao sè sont amusâ què dâi sorciers
à tsantâ et à sè contâ dâi gandoisès. Lè z'ons
dansivont lo picoulet, lè z'autro dâi mouferinès
et cé Dézalâi lè z'avâi ti fé frèrs compagnons.
kâ lè ristouts et lè radicaux s'embrassivont; dâi
conseillers communau dè Lozena fasont chemo-
lité la cousenaire d'ao bateau à vapeu.
Enfin quiet ! c'étaî l'abbâi dâi dzudzo !

Quand sont redêcheindu su lo pliantis âi va-
tsès, y'eïn a que trovâvont la piace d'Outsy bin
granta, et que tsersivont lè mourets.

LES PÊCHES DU ROI



OICI une anecdote historique qui mé-
rite d'être contée :

Un matin, Saturnin, jardinier de
Louis XVIII, confie à son fils, gamin déluré,
deux pêches magnifiques, de l'espèce de Mon-
treuil, dessert attendu du roi.

L'enfant met soigneusement les fruits dans un
petit panier et les porte à Sa Majesté.

A la vue de ces deux pêches sans pareilles,
Louis XVIII prend le panier, fait asseoir l'en-
fant et séance tenant savoure avec délice la plus
belle des deux pêches.

— Petit, lui dit le roi, tu me plais. Prends
cette seconde pêche et mange-la...

— Avec plaisir, fait le gamin ravi.

Et tirant de sa poche un couteau rustique, il
se met à peler délicatement le fruit que le roi lui
a donné...

— Malheureux ! s'écria Louis XVIII en sai-
sissant de sa main gonflée par la goutte la main
de l'enfant. Tu ne sais donc pas, petit sot, qu'une
pêche ne se pèle jamais !

— Je vais vous dire, répond tranquillement le
jeune Saturnin. En route, j'ai laissé tomber mon
petit panier en cueillant des mûres et les pêches
ont roulé dans le crottin...

L'an 1927 est favorable à la pêche, faites-en
de la confiture, de la compote, préparez-en à
l'eau-de-vie et terminons cette chronique par ce
petit fait amusant qu'un abonné nous adresse :

A table, la maman donne une pêche au petit
Gabriel en lui disant :

— Allons ! partage-la en bon frère, avec ta
sœur.

— Comment fait-on, maman, pour partager en
bon frère ?

— On lui donne la plus grosse part.

Alors, Gabriel, passant la pêche à sa petite
sœur :

— Tiens ! partage alors, toi, veux-tu ?

A l'école. — Qu'as-tu appris, ce matin, à l'école ?

— J'ai appris le féminin. « Maman » est féminin.

— Et toi ?

— Masculin.

— Et ton papa ?

— Singulier. C'est maman qui l'a dit.

ROSES DE MON JARDIN

Roses de mon jardin,
Que vous êtes jolies !
Votre grâce accomplie
A, dans mon cœur, soudain
Fait luire une embellie !
Roses de mon jardin,
Que vous êtes jolies !

O, reines de beauté,
Si chagement aimées !
Vot're haleine embaumée,
Offrande de l'été,
Parfume la ramée !
O, reines de beauté,
Si chagement aimées !...

Je vous cueille en chemin
Avec joie et tendresse !
O fleurs enchanteresses
D'or pur et de carmin
Que mon regard caresse !
Je vous cueille en chemin
Avec joie et tendresse !

Roses, fleurs de soleil
Ont l'épine acérée !...
Leur piqure avérée
Dans ma chair en éveil
Laisse trace pourprée !...
Roses, fleurs de soleil
Ont l'épine acérée !

Louise Chatelan-Roulet.

MODE ET TRADITION



N de nos confrères neuchâtelois : « La
Feuille d'avis des Montagnes », publie
l'intéressante lettre que voici :

Il y a quelques jours, le correspondant bernois
d'un quotidien romand, écrivait à son journal
un compte-rendu détaillé de la « Bärnfest » des
2 et 4 septembre dernier. Il y parlait notamment
du grand cortège organisé à cet effet, dont il
énumérait les différents groupes. Et il lançait
ce trait malicieux qui semble avoir passé ina-
perçu : « Les Neuchâteloises, qui ont découvert
depuis peu le costume neuchâtelois et se sont
avisées qu'il était aussi pittoresque que gracieux,
étaient venues nombreuses et ont été particu-
lièrement applaudies... ! »

Il n'y avait là nulle flatterie. Le ton général
de l'article écartait l'idée qu'il se pût agir d'une
de ces vieilles et inusables formules que l'on em-
ploie presque toujours en pareil cas et qui sont,
en style journalistique, ce que le fard est pour
les acteurs.

Cette petite phrase insidieuse n'aura pas man-
qué de faire sourire ceux qui l'auront lue. Pas
longtemps, cependant, car, sans doute, quelques-
uns d'entre eux se seront-ils demandé pourquoi
nous avons si peu souvent l'occasion d'admirer
ce costume neuchâtelois que d'aucuns affirment
être « pittoresque » et « gracieux ».

Ce n'est pas d'hier, en effet, que date la con-
troversé relative aux costumes nationaux. Mal-
gré son apparence un peu puérile, la question a
déjà fait couler beaucoup d'encre. Et rien, ni
personne n'y a encore apporté de solution. De-
puis plusieurs années, chacun s'accorde, avec un
ensemble touchant, à trouver que l'on néglige
par trop le costume national et que l'on devrait
bien lui rendre la place à laquelle il a droit. Mais,
sitôt qu'il s'agit de passer des paroles aux actes,
les bonnes volontés se dispersent comme par en-
chantement et il ne reste plus que quelques com-
pares dont les efforts, pourtant méritoires, sont
insuffisants. Le fait se renouvelle pareillement
dans les cantons voisins où les feuilles régiona-
listes se font à intervalles assez réguliers les
échos de plaintes des défenseurs de tradition et
de coutumes.

Est-ce à dire que l'on ne fait rien nulle part
pour la renaissance du costume national ? Cer-
tes non. Il existe un peu partout des associations
féminines dont le but est de remettre en honneur
dans les différentes régions de notre pays, le
port du costume. Mais, à part quelques rares ex-

ceptions, ces associations se heurtent à la force
d'inertie. Notre siècle, qui a consacré le règne
de l'uniformité, ne semble pas disposé à s'ar-
rêter favorablement les velléités de fantaisie qui se
manifestent de temps à autre. Au surplus, les
femmes qui acceptent si volontiers l'esclavage
de la mode, ferment les yeux devant tout ce qui
n'est pas édicté par elle. Que cette reine incon-
testée prévoie pour la saison prochaine le bonnet
de dentelle et le fichu sombre, aussitôt toutes les
femmes de la plus riche à la plus pauvre, de la
plus jolie à la moins avantagée porteront le vê-
tement cher à nos anciens. Ceux qui font métier
de lancer les usages y viendront peut-être un
jour. Mais si nous attendons jusque-là...

Par ailleurs, la renaissance du costume natio-
nal, si elle se manifeste vraiment, ne doit pas
être le fait d'un engouement passager, mais doit
avoir des racines plus profondes. Pour cela...

Pour cela, il y a peu de choses à faire. Mais il
faut les faire bien.

Et tout d'abord, il convient de dire, que l'on
n'envisage nulle part que le costume national
puisse renaître définitivement et être considéré
comme un vêtement journalier. Son caractère
ne s'accorde plus avec notre époque trop brutale-
ment affirmée et, il constituerait un anachro-
nisme trop manifeste pour être durable. Certains
de ses défenseurs n'ont pas craint d'affirmer —
et affirment encore — que l'on pourrait peut-
être le mettre au goût du jour pour faciliter sa
renaissance.

Non. Cent fois non.

Une mise au goût du jour lui enlèverait inévi-
tablement son cachet essentiel et irait certaine-
ment à l'encontre du résultat espéré. Encore une
fois, non...

Ce que l'on veut, ce à quoi il faut arriver, c'est
que le costume national reprenne la place à la-
quelle il a droit dans nos fêtes et dans nos ma-
nifestations, et soit une tradition et non plus une
curiosité, comme c'est trop souvent le cas ; c'est
que les Suissesses, qu'elles soient de la monta-
gne ou de la plaine, qu'elles soient jeunes ou
vieilles, aient toutes, dans leur armoir, les
atours nationaux comme chaque homme a son
uniforme.

Pour cela, nulle propagande ne doit être né-
gligée. Que l'on organise des « journées du cos-
tume ». Que l'on fasse des concours. Que les as-
sociations diverses redoublent d'efforts. Alors
seulement nous aurons renoué ce lien qui nous
rattache encore au passé et qui est indispensable
à un pays comme le nôtre.

Y parviendra-t-on ?

Sans doute, avec de la patience. Il y a trop
longtemps que l'on ergote à ce sujet pour que
l'on n'arrive pas à un résultat quelconque.

F. G.

UNE ORTHOGRAPHE BIEN COMPRISE



OYON du « Cheval Blanc » était un
homme qui avait de l'ordre dans ses
affaires, qui voulait que chaque chose
soit à sa place afin qu'on ne confonde pas ci
avec ça, à seule fin de s'éviter des embêtements
et de se compliquer l'existence.

A l'école, il était de ceux qui se maintenaient
dans la seconde moitié en allant contre la queue,
mais comme il est prouvé que ce n'est pas tou-
jours ceux qui se sont trouvés dans la première,
qui ont le mieux guidé leur vie, il menait la sien-
ne rondement tant au point de vue commercial
que moral.

C'était un bon citoyen, un point c'est tout.

Un jour qu'il était en compagnie d'un vieil
ami et que la discussion avait évolué sur des
questions de famille, d'intérêt, etc., il en vint à
dire qu'il ne comprenait pas les gens qui don-
naient à leurs enfants, quand il y en avait plu-
sieurs, des prénoms commençant par la même
lettre. Dans les questions de partage, c'était, à
son avis, le seul moyen de ne pas s'y reconnaître.
Ainsi, lui, il avait trois garçons qu'il avait bap-
tisés : le premier Emile, le second Eugène et le
troisième Arnest.

Chamot.